

Les nouveaux membres de la FeBISP

Bienvenue à Cyber 53 !

Jeanne Lodewijck

Depuis cette année, l'asbl Cyber 53 est reconnue comme organisme d'insertion socioprofessionnelle (OISP). Active dans la formation depuis sa création en 1998, c'est suite à son agrément qu'elle a fait son entrée à la FeBISP. Afin d'introduire notre nouveau membre, nous avons voulu raconter l'asbl au travers de ses activités et de son organisation. Pour ce faire, la FeBISP a interrogé sa coordinatrice, Assia Bel Rhali.



« Nous donnons une formation d'initiation à l'informatique. Lors de la création de Cyber 53, l'idée était de réduire le fossé numérique, tout un public n'ayant pas accès aux technologies de la communication. Nos stagiaires n'ont pas de notions de base comme utiliser une souris ou un clavier, par exemple. Le but est qu'ils deviennent autonomes au niveau de l'utilisation de l'outil et qu'ils puissent réaliser un CV et des lettres de motivation, faire des recherches d'emploi et apprendre à utiliser Actiris ou Dorifor, par exemple. Sept sessions d'un mois sont organisées durant l'année, avec 12 stagiaires par session. Environ 60-70% de nos stagiaires ont entre 35 et 55 ans. Ils sont au chômage depuis cinq ans, dix ans, voire plus. La plupart avaient un métier manuel et ont eu des problèmes de santé. Pour se réinsérer, ils vont se diriger vers des métiers plus administratifs mais se trouvent alors en difficulté face à un ordinateur. »

« Tout commence par une séance d'informations qui explique le déroulement de la formation aux candidats stagiaires. Je réalise ensuite des entretiens en collaboration avec Bruxelles Formation, qui fait en même temps de la guidance et du coaching. Les objectifs et le projet professionnel poursuivis par le candidat stagiaire, ainsi que son niveau de français vont nous permettre d'évaluer s'il peut suivre la formation. Le rôle de Bruxelles Formation est de réorienter le candidat stagiaire vers une autre formation si celle-ci ne convient pas. Deux jours d'évaluation clôturent la formation. L'objectif est de vérifier que les stagiaires ont acquis un minimum d'autonomie et de matière. Nous ne sommes pas très exigeants lors de l'évaluation, étant donné que le but est de donner sa chance à ce public infra-scolarisé, qui a du mal à s'insérer sur le marché du travail. Nous faisons aussi un travail, un peu de psycho-

logue, je dirais. On essaye de leur donner confiance en eux et de les valoriser. Nous recontactons nos stagiaires après trois ou six mois, pour faire un suivi. Les statistiques de 2019 nous ont indiqué que 76% de nos stagiaires ont enchaîné sur autre chose, certains ont même trouvé un travail. Certaines personnes arrivent à Cyber 53 sans projet professionnel, il se construira petit à petit. La plupart de nos stagiaires ont du mal à se projeter directement dans des formations

de longue durée. Quand ils commencent une formation d'un mois chez nous, ça amortit le choc. Mon expérience de terrain m'a montré que c'est un tremplin vers autre chose, une porte d'entrée importante. C'est la spécialité de Cyber 53 : une formation courte et efficace. »

« Avant notre agrément, on fonctionnait par appels à projets, à rendre chaque année. Nous avons des partenariats avec les Missions Locales, les CPAS et différentes asbl. Les sessions de formation étaient organisées pour le public de Bruxelles Formation et nous travaillions en collaboration. La reconnaissance en tant qu'OISP a pris du temps malgré nos bons résultats. On a préparé un dossier pour la COCOF : nous avons fait une demande sur base du nombre d'heures que nous organisons et du nombre de stagiaires que nous avons chaque année. Pour avoir l'agrément, il faut avoir un nombre d'heures de formation par année et nous en organisons tellement qu'on entraine dans les critères. Quand je répondais aux appels à projets, je me demandais toujours si le projet allait nous être accordé ou non. L'instabilité de notre statut nous empêchait de nous projeter vers l'avenir. Maintenant on a un statut stable, agréé, subsidié. On peut se projeter dans l'avenir, on peut s'investir dans d'autres projets, on peut engager du personnel. »

« J'ai toujours suivi les activités de la FeBISP mais tant que l'asbl n'était pas agréée, nous ne pouvions pas être membre. Être membre de la FeBISP est une reconnaissance supplémentaire pour le combat que je mène depuis 20 ans, qui est de faire de l'insertion socioprofessionnelle. Nous avons maintenant des droits et des devoirs en tant qu'OISP. La FeBISP défend les intérêts du secteur, nous pouvons profiter de son soutien et de ses conseils pour les projets de notre asbl. »